

diplôme supérieur d'arts appliqués

DSAA design mention mode majeure mode & environnement

édition janvier 2017

Objectifs

Ce diplôme propose une formation en deux ans reconnue par l'état au niveau I. Le DSAA a pour objectif de former des créateurs-concepteurs. Situé à la jonction de plusieurs domaines, il est le lieu privilégié des transversalités disciplinaires, un espace où sont favorisées des synergies entre actions pédagogiques et pratiques professionnelles, nourries de l'intervention régulière de spécialistes experts de leurs domaines.

Le DSAA fonctionne comme un bureau d'études pluridisciplinaires. Des étudiants ayant des profils variés (stylisme, textile, graphisme, espace, etc.) se retrouvent autour de l'acquisition de méthodes de conception, de réflexion et de prospection.

En première année, les objectifs sont d'apprendre à travailler en équipe ; d'acquérir des méthodes de travail et de créativité ; d'explorer différents niveaux de lecture de communication ; d'appliquer la créativité de l'étudiant à des finalités professionnelles. Cette dynamique permet de préparer l'étudiant à l'émergence, en fin de première année, d'un thème de recherche personnel démontrant à un jury de professionnels et d'enseignants sa capacité à définir un territoire singulier et à formuler des questionnements en phase avec l'actualité.

La seconde année permet aux étudiants de développer des hypothèses de production créatives et innovantes et de s'engager dans une démarche de projet. En fin d'année, l'ensemble des travaux est présenté à un jury et donne lieu à l'édition d'un mémoire de recherche, à une exposition et à une soutenance.

Enseignements et horaires

Total hebdomadaire de 31 heures.

Enseignement général : 10 h

- lettres et sciences humaines : 2 h
- langue vivante : 2 h
- histoire des arts : 2h
- philosophie : 2 h
- stratégie marketing et juridique : 2 h

Enseignement artistique : 8 h

- culture et pratique technique : 1 h
- pratiques plastiques et médiation : 7 h

Enseignement professionnel : 12 h

- innovation, prospective et recherche : 1 h
- laboratoire d'expérimentation et de recherches/macro-projet : 11 h

Suivi de mémoire : 1 h

Recrutement

Le candidat à l'admission en DSAA doit être titulaire d'un diplôme de niveau III des arts appliqués, prioritairement un BTS (design de mode, design d'espace, design graphique, design de produit) ou un DMA.

Le dossier de candidature téléchargeable et les modalités d'inscription seront accessibles sur le site de l'école à partir de la mi-février.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition d'une commission de professeurs après examen du dossier scolaire et entretien d'admission pour les candidats dont le dossier a été retenu ; elle doit être confirmée par le candidat selon les modalités indiquées sur la notification d'admission.

Capacité d'accueil : 24 places

Débouchés

Diplôme d'insertion dans la vie professionnelle, le DSAA a pour objectif de former des designers aux compétences étendues dans les domaines de la mode et de l'environnement : vêtements, accessoires, maison, cosmétique, design alimentaire, design d'objet, design d'espace, événementiel, spectacle, édition, graphisme.

Le DSAA permet aussi d'entrer en première ou deuxième année de master selon les universités, de se présenter à des concours tels que le CAPET ou l'agrégation d'arts appliqués.

Depuis 2011, les étudiants des écoles Boulle, Duperré et Estienne peuvent intégrer le Diplôme Supérieur des Écoles du Design de la Ville de Paris, formation d'une année de niveau Master.

• • école
supérieure
des arts
appliqués

DUPERRÉ • • •

11 rue Dupetit-Thouars 75003 Paris
tél. 01 42 78 59 09 - fax 01 42 78 22 29
www.duperre.org